



DÉCLARATION SANS PFAS BIONICPROTECT

PFAS signifie substances poly- et perfluoroalkyles. Il s'agit de substances ayant des effets nocifs pour la santé et l'environnement, qui sont ou sont supprimées par la loi (déjà inscrites sur la liste REACH). Bionic Technology Global BV, producteur de BionicProtect, déclare par la présente que tous ses revêtements sont totalement exempts de PFAS. Chaque BionicCoat produit est donc conforme aux lois et réglementations en vigueur.

Signé par la direction pour l'exactitude et l'exhaustivité :

's-Hertogenbosch, Août 2022,
Bionic Technology Global BV

Arend-Jan Top

Pim Ruigrok